

Date de la séance

Le 9 avril 2025

Date de convocation

Le 27 mars 2025

Date de publication

Le 27 mars 2025

Nombre de délégués

En exercice 34

Présents 23

Procurations 7

Excusé 0

Absents 4

N° 2025-04-09

OBJET :

**CREATION DE
POSTES**

Le Président certifie
que la liste des
délibérations a été
publiée sur le site
internet de la
Communauté de
Communes Gally-
Mauldre

L'an deux mille vingt-cinq

Le mercredi 9 avril, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Patrick LOISEL, Président.

Commune d'ANDELU :

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL, Martine DELORENZI

Commune de CHAVENAY : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN, Agnès TABARY

Commune de DAVRON : Damien GUIBOUT

Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL, Michel DELAMAIRE, Yves DEKEYREL

Commune d'HERBEVILLE :

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC, Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE : Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Hervé CAMARD, Caroline QUINET

Commune de MONTAINVILLE : Eric MARTIN

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Dominique GERBERT, Axel FAIVRE, Christelle BARDEILLE, Jean-Philippe ANTOINE

Procurations :

Jérôme COTIGNY a donné pouvoir à Myriam BRENAC

Sylvie BIGAY a donné pouvoir à Olivier LEPRETRE

Jean Christophe SEGUIER a donné pouvoir à Caroline QUINET

Hajer RIVIERE a donné pouvoir à Hervé CAMARD

Samuel COLLIN a donné pouvoir à Sidonie KARM

Gérard PARFAIT a donné pouvoir à Gilles STUDNIA

Christine CAILLAT a donné pouvoir à Christelle BARDEILLE

Excusé : /

Absents : Olivier RAVENEL, Katrin VARILLON, Vincent GAY, William FALCHETTO

Secrétaire de séance : Yves DEKEYREL

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment le livre III articles L311-1 à L352-6,

VU les Lignes Directrices de Gestion établies par la Communauté de Communes Gally Mauldre en date du 1^{er} avril 2022,

VU le tableau des emplois,

CONSIDERANT la nécessité de créer pour cause de recrutement :

- 1 poste d'attaché à temps complet catégorie A pour la création du poste de responsable ACM Jeunesse et Sport – chef de projet
- 1 poste de technicien à temps complet catégorie B pour la création du poste de chargé-e- du suivi de la collecte des déchets ménagers et suivi de la réalisation du PCAET

CONSIDERANT l'avis favorable unanime des membres présents en Commission Affaires Générales et Financières et gestion de l'activité du Cinéma Les Deux Scènes du 26 mars 2025,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Patrick LOISEL, Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (1 ABSTENTION : Yves DEKEYREL),

⇄ **DECIDE** d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées,

⇄ **CREE** :

- 1 poste d'attaché à temps complet, catégorie A
- 1 poste de technicien à temps complet, catégorie B

⇄ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025, chapitre 12

Le Président
Patrick LOISEL



Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le 11/04/2025.....
- Document rendu exécutoire le 11/04/2025.....